

Le Conseil de la MRCVR se joint au mouvement des cœurs bleus et réaffirme son soutien aux personnes immigrantes

McMasterville, 20 février 2026 – Réuni en séance le 19 février 2026, le Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) a adopté une résolution par laquelle il se rallie au mouvement des cœurs bleus et réaffirme son soutien aux personnes immigrantes qui vivent, travaillent ou étudient sur le territoire.

La MRCVR s'inquiète particulièrement des effets de l'abolition du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et des modifications au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) qui fragilisent des trajectoires auparavant plus stables et qui peuvent affecter directement la rétention de main-d'œuvre, la continuité des services et la vitalité socioéconomique des communautés locales.

Des impacts bien réels dans la vallée du Richelieu

Sur le territoire de la MRCVR, les changements récents aux programmes d'immigration et les ajustements apportés à certains parcours d'immigrant(e)s soulèvent des préoccupations. Malheureusement, plusieurs personnes immigrantes déjà établies se retrouvent à naviguer actuellement dans une période d'incertitude quant au maintien de leur statut, à leur projet de résidence et à leur capacité de planifier leur avenir ici.

« Au nom des membres du Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, je réaffirme notre solidarité envers les personnes immigrantes qui ont choisi de bâtir leur vie chez nous. Dans nos municipalités, nous constatons concrètement à quel point les récents changements en immigration créent de l'incertitude pour des personnes, des familles, des employeurs et des milieux d'enseignement. Le cœur bleu est un geste simple, mais porteur : il affirme notre volonté d'être un territoire accueillant, où l'intégration peut se faire dans la dignité, avec des règles claires et prévisibles. »

Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

Pour des mesures transitoires et des règles prévisibles

Par son adhésion au mouvement des cœurs bleus, le Conseil de la MRCVR souhaite envoyer un message clair : les personnes immigrantes qui contribuent déjà à nos milieux de vie doivent pouvoir compter sur des règles compréhensibles et sur des mesures de transition équitables.

À propos de la MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confère la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 136 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.